École Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique

Bulletin d'inscription

Formation **PARIS - Campagne électorale : comment sécuriser juridiquement sa communication en période pré-électorale ?**

Lieu **Abbaye des Prémontrés**

Date choisie Session / ☐ jeudi 29 juin 2017 - 9h00-17h30

Le stagiaire

Civilité ☐ Mme - ☐ Mlle - ☐ M.

Nom ---------- Prénom ----------

Fonction exercée ----------

Téléphone ---------- Email ----------

Adresse ----------

Code postal ---------- Ville ----------

La collectivité

Type ☐ Mairie - ☐ Communauté de Commune
☐ Conseil Régional - ☐ Conseil Départemental

Intitulé ----------

Adresse ----------

Code postal ---------- Ville ----------

Responsable ----------

Téléphone ---------- Email ----------

Nombre d'habitants ----------

Signature de l'élu *Signature et cachet de la collectivité*

ENSAP - Ecole Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique
SAS au capital de 7 500€ - 70, rue Charles de Gaulle – 54 121 Vandières
Tel : 03 83 82 04 24 ou 07 71 82 48 29 - www.ensapformation.com - contact@ensapformation.com
SIRET : 818 810 707 - APE 8559A

Tarifs de la formation T.T.C par jour*

Le coût de cette prestation sera facturé par l'ENSAP sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

› **300 €** Pour une commune de moins de 5 000 habitants
› **350 €** Pour une commune de 5 000 à 20 000 habitants
› **400 €** Pour une commune de 20 000 à 50 000 haitants
› **500 €** Pour une commune de 50 000 à 100 000 habitants
› **550 €** Pour une commune de plus de 100 000 habitants, Conseillers, Départementaux et Conseillers Régionaux
› **550 €** Tarif unique DIF élus

Les tarifs comprennent les frais de formation, le café d'accueil et le repas du midi.
* Prix net, en exonération de TVA. TVA non applicable, article 261 al4°4 du CGI

Conditions générales de ventes

En cas d'annulation, si l'annulation a lieu au moins 8 jours francs avant le début de la formation, la collectivité ne s'acquittera d'aucun frais. Si l'annulation a lieu entre 8 jours francs et 5 jours francs avant la formation les frais seront à hauteur de 50% de la somme due. Si l'annulation a lieu moins de 5 jours francs avant le début de la formation ou en cas d'absence, la collectivité ou le stagiaire prenant en charge la formation devra s'acquitter de 100% de la somme due.
Un stagiaire est réputé inscrit s'il a renvoyé par courrier ou email un bulletin d'inscription signé de sa main et du responsable légal de la collectivité.
Les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de la structure prenant en charge la formation.
L'ENSAP se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Dans ce cas le stagiaire sera averti au moins 8 jours avant la date prévue. L'ENSAP se réserve le droit de ne pas indiquer au stagiaire les raisons de cette annulation.

École Nationale de la Stratégie et de l'Action Publique

Formation

PARIS - Campagne électorale : comment sécuriser juridiquement sa communication en période pré-électorale ?

Objectif

- Sécuriser la **communication institutionnelle de la collectivité** et la **communication personnelle du candidat**
- Éviter l'**annulation du scrutin**
- Éviter l'**inéligibilité du candidat**

Programme

La communication de la collectivité

- Qui est concerné ?
- Que peut-on continuer de faire ?
- Quels sont les risques ?
- L'interdiction du lancement d'une campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion de la collectivité (article L52-1 du Code électoral)
- L'interdiction de conférer à un candidat un avantage : article L52-8 du Code électoral

La communication des candidats

- Les contraintes posées par le Code électoral et la jurisprudence : un an avant l'élection, six mois avant, trois mois avant, la dernière semaine
- Internet : un nouveau support de campagne, de nouvelles précautions à prendre
- Quelles sont les limites tolérables de la propagande ?

Cette formation peut être complétée par Communiquer sur Internet (https://www.ensapformation.com/formation/communiquer-sur-internet-30/)

Lieu / Abbaye des Prémontrés

L'Abbaye des Prémontrés est un lieu idéal de formation. Son environnement unique et ses grandes salles lumineuses, à l'écart du tumulte de la ville, en font un lieu de travail privilégié et apprécié.

Pont-à-Mousson est situé en plein centre de l'Europe, au cœur de la Lorraine, à 30 mn de Metz et Nancy, 15 mn de l'aéroport régional Metz-Nancy-Lorraine et de la gare d'interconnexion Lorraine-TGV.

Les déjeuners seront servis au restaurant de l'Abbaye des Prémontrés ou dans un restaurant proche.

Nous pouvons aussi organiser cette formation dans vos locaux. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements. contact@ensapformation.com

9 Rue Saint-Martin - 54700 Pont-à-Mousson

03 83 81 10 32